

Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3860

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Quartier de L'Ecoin sous la Combe - Opération globale de requalification - Approbation d'une deuxième tranche de travaux et du nouveau plan de financement**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du Grand projet de ville (GPV) de Vaulx en Velin, signé entre la communauté urbaine de Lyon, la commune de Vaulx en Velin, les organismes HLM, la région Rhône-Alpes, le département du Rhône et l'Etat, l'opération de requalification du quartier de L'Ecoin sous la Combe, composé de 1 056 logements sociaux répartis sur dix hectares et gérés par cinq bailleurs, vise la requalification globale des quartiers "est" du grand ensemble de Vaulx en Velin.

Par délibération du 13 décembre 2004, le conseil de Communauté a approuvé le lancement de la première tranche de travaux pour un montant de 5 077 738 €, financée en partie par l'Europe.

Le 19 décembre 2005, le Conseil a délibéré sur un nouveau coût d'opération et le plan de financement correspondant.

La préfecture de Région a fait savoir récemment que des fonds européens seraient disponibles au titre de l'achèvement du programme Objectif 2 pour la période 2000-2006.

En réexaminant le montage et le déroulement de l'opération, il apparaît que parmi les aménagements qui restent à réaliser dans le quartier de L'Ecoin sous la Combe, les travaux concernant les espaces extérieurs de l'Opac du Grand Lyon et de la Société lyonnaise pour l'habitat (SLPH) pourraient faire l'objet d'une deuxième subvention de l'Europe. Les travaux de cette deuxième tranche doivent en effet être réalisés courant 2007, sous réserve de l'achèvement des travaux d'EDF, au printemps de la même année.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 1 523 280 €.

Le coût total de l'opération ne serait pas modifié. Le plan de financement serait le suivant :

Intitulé	Montants (en € TTC)							
	HLM	Commune	Communauté	Région	Etat	Anru	Europe	Total
première tranche des garages	698 650	0	1 841 563	0	0	1 268 141	1 269 384	5 077 738
deuxième tranche	264 664	0	104 106	525 015	0	248 675	380 820	1 523 280
solde de l'opération	1 348 684	1 399 870	12 518 174	2 445 258	937 635	5 884 361	0	24 533 982
total	2 311 998	1 399 870	14 463 843	2 970 273	937 635	7 401 177	1 650 204	31 135 000
pour mémoire répartition de la délibération du 19 décembre 2005	2 311 998	1 399 870	14 844 663	2 970 273	937 635	7 401 177	1 269 384	31 135 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le coût prévisionnel des travaux de la deuxième tranche dans le quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin pour un montant de 1 523 280 € et le plan de financement correspondant :

- Communauté urbaine	104 106 €
- Région	525 015 €
- Anru	248 675 €
- Europe	380 820 €
- Opac du Grand Lyon	122 032 €
- Société lyonnaise pour l'habitat (SLPH)	142 632 €.

2° - Approuve le nouveau plan de financement de l'opération globale de requalification d'un montant total de 31 135 000 € :

- Communauté urbaine	14 463 843 €
- commune de Vaulx en Velin	1 399 870 €
- Etat	937 635 €
- Anru	7 401 177 €
- Europe	1 650 204 €
- Région	2 970 273 €
- Opac du Grand Lyon	393 482 €
- Opac de Villeurbanne	143 367 €
- Opac du Rhône	641 359 €
- Société lyonnaise pour l'habitat (SLPH)	449 682 €
- Axiade Rhône-Alpes	684 106 €.

3° - Autorise monsieur le président à solliciter la subvention auprès de l'Europe et à signer la convention correspondante.

4° - L'autorisation de programme individualisée les 18 mars, 23 septembre 2002 et 19 décembre 2005 sur l'opération n° 705 est révisée pour un montant supplémentaire de 380 820 € en recettes, selon l'échéancier prévisionnel de crédits suivant :

- 100 000 € en 2007
- 280 820 € en 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,